

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 21 décembre 2017

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 11, 12 et 13 décembre 2017**

**2017 V.382** Vœu relatif à la dénomination de la Maison de la vie associative et citoyenne des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Considérant la fusion des Maisons des associations des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> arrondissements, décidée par la Mairie de Paris ;

Considérant que les deux structures vont être rassemblées sur le site de l'actuelle Maison des Associations du 5<sup>e</sup> arrondissement, au 4, rue des Arènes, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;

Considérant qu'il convient de trouver une identité commune à ce regroupement ;

Considérant que le Quartier latin est historiquement dans le 5<sup>e</sup> arrondissement et dans le nord et l'est du 6<sup>e</sup> arrondissement, avec pour cœur historique la Sorbonne ;

Considérant que le Quartier latin tire son nom de l'usage du latin dans les cours donnés par les écoles et universités médiévales installées dans ce quartier ;

Considérant la portée emblématique de la dénomination « Quartier Latin » ;

Considérant le Quartier latin comme patrimoine partagé entre les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> arrondissements ;

Considérant dès lors qu'il y aurait du sens à appeler le nouvel équipement « Maison de la vie associative et citoyenne du Quartier latin »;

Florence BERTHOUT, Maire du 5<sup>e</sup> arrondissement, Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement et les membres du groupe les Républicains et Indépendants ainsi que Mme Véron au nom de l'exécutif

Émet le vœu que:

- dénomme la nouvelle la maison des associations des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> arrondissements « Maison de la vie associative et citoyenne du Quartier latin ».